

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 AVRIL 2015

Nos réf : HB/DB/MCR

Présents : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocélyne, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.

Excusés : GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie,
MULLER-FRAS Stéphanie adonné procuration à DELMARRE Véronique,
BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre,
GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard,
PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.

Madame Agnès TRAVERSIER, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Monsieur Jean-Pierre LIPSKI** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 12 mars 2015 n'appelle aucune observation.

Les membres signent le registre.

Ordre du jour :

I – Compte administratif – Compte de gestion 2014 : Commune / Budgets annexes
– rapporteur **Nathalie ATAR** ➤

Madame Agnès TRAVERSIER - Maire quitte la salle.

Madame Nathalie ATAR prend la parole :

- précise que les résultats obtenus sont dus au respect de l'engagement d'une gestion rigoureuse en 2014 qui se poursuivra en 2015 et ceci sans l'augmentation des taux des taxes communales,
- annonce les résultats 2014,
- indique que les comptes administratifs 2014 sont conformes aux comptes de gestion tenus par Madame la Trésorière,
- demande au Conseil Municipal de procéder au vote, à main levée.

Les membres du Conseil Municipal passent au vote :

COMMUNE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESTES A REALISER	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 451 176.34 €	3 291 833.65 €	474 017.39 €	394 611.72 €	3 770.00 €	69 800.00 €
Excédent : 159 343.34 €		Excédent : 79 405.67 €		Déficit : 66 030.00 €	
		Excédent : 13 375.67 €			
Excédent net : 172 719.01 €					

VOTE : 20 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BOIS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESTES A REALISER	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
77 543.38 €	62 698.32 €	51 304.25 €	48 153.13 €	0.00 €	1 950.00 €
Excédent : 14 845.06 €		Excédent : 3 151.12 €		Déficit : 1 950.00 €	
		Excédent : 1 201.12 €			
Excédent net : 16 046.18 €					

VOTE : 20 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BÂTIMENTS LOCATIFS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CRÉDITS DE REPORT	
Recettes	295 473.75 €	Recettes	35 236.51 €	Recettes	0.00 €
Dépenses	311 182.23 €	Dépenses	2 491.65 €	Dépenses	0.00 €
Déficit : 15 708.48 €		Excédent : 32 744.86 €		0.00 €	
		Excédent : 32 744.86 €			
Excédent net : 17 036.38 €					

VOTE : 26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

13 LOGEMENTS CENTRE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CRÉDITS DE REPORT	
Recettes	54 823.10 €	Recettes	343 300.11 €	Recettes	141 418.00 €
Dépenses	69 449.94 €	Dépenses	365 050.16 €	Dépenses	118 584.52 €
Déficit : 14 626.84 €		Déficit : 21 750.05 €		Excédent : 22 833.48 €	
		Excédent : 1 083.43 €			
Déficit net : 13 543.41 €					

VOTE : 26 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

II – Budget Primitif 2015 : Commune / Budgets annexes

– rapporteur Agnès TRAVERSIER ☞

Les budgets sont présentés et votés par chapitre.

BUDGET COMMUNE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 281 000.00 €	3 281 000.00 €	685 000.00 €	685 000.00 €

Sophie RADREAU : « Par rapport au compte-rendu de la Commission scolaire, le montant attribué au RASSED et à la psychologue est augmenté de 400.00 €, pourquoi ? »

Agnès TRAVERSIER : « Parce que l'on a ajouté les participations versées par les Communes alentours, soit 800.00 € que l'on a partagés »

Jean-Pierre LOUYS : « Quand est-ce que le prêt suisse se termine ? »

Agnès TRAVERSIER : « En 2016 »

Madame Agnès TRAVERSIER - Maire apporte quelques précisions au cours de la lecture du budget 2015 :

- **Dépenses de fonctionnement :**
 - *le FPIC (Fonds Péréquation Intercommunal et Communal), compte 73925, augmente de 40 % en 2015 et augmentera de 44 % en 2016.*
 - *la somme de 17 138.00 €, inscrite au compte 6521, permet d'équilibrer le budget annexe "Bâtiments Locatifs" qui est déficitaire.*
- **Recettes de fonctionnement :**
 - *la dotation forfaitaire, compte 7411, versée par l'État, diminue de 67 777.00 € soit une baisse de 11 % par rapport à 2014.*
 - *le fonds des rythmes scolaires, compte 7488, est porté à 20 600.00 € pour 2015.*
- **Dépenses d'investissement :**
 - *la somme de 3 365.00 €, inscrite au compte 168748, concerne le remboursement du prêt au budget annexe "Bois". Ensuite les annuités seront de 4 000.00 €.*
 - *le réalisé au compte 21578 pour la somme de 24 600.00 € concerne la saleuse-sableuse achetée en 2014.*

- **Recettes d'investissement :**
 - vente partielle du terrain "Zaoui" pour 22 000.00 € comme cela avait été prévu.
 - mise en vente de la maison forestière. Inscription de 80 000.00 € au budget mais le montant de la mise en vente est supérieur

VOTE : 21 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

BUDGET BOIS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
35 795.00 €	35 795.00 €	22 528.00 €	22 528.00 €

Agnès TRAVERSIER : « Au moment de l'envoi du budget au Trésor Public pour contrôle, nous n'avions pas la confirmation par M. SITRE de l'ONF du montant des ventes de bois. C'est pourquoi, nous avons inscrit 10 000.00 € au compte 7022 au lieu de 30 000.00 € comme cité dans le compte-rendu de la Commission Forêt du 31.03.2015 »

VOTE : 21 POUR, 5 CONTRE, 1 ABSTENTION.

BUDGET BÂTIMENTS LOCATIFS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
313 725.00 €	313 725.00 €	32 744.00 €	2 605.00 €

Agnès TRAVERSIER : « Nous devons effectuer des réparations au niveau du chauffage et des portails »

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

BUDGET 13 LOGEMENTS CENTRE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
65 225.00 €	65 225.00 €	183 370.00 €	183 370.00 €

Agnès TRAVERSIER : « Tous les logements sont loués depuis le 01.03.2015. Nous avons signé les réceptions de travaux il y a une quinzaine de jours avec de nombreuses réserves à cause des malfaçons »

Pierre CLAUDON : « Je pense que le bilan financier n'est pas encore disponible ? »

Agnès TRAVERSIER : « Non, car nous n'avons pas encore reçu tous les décomptes définitifs des entreprises. Il faudra attendre encore le versement des subventions »

Agnès TRAVERSIER : « D'autre part, les travaux étant terminés, nous devons inscrire l'amortissement de l'immeuble et les subventions reçues »

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

- **L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :**

Taxe d'habitation = 12.43 %

Taxe foncier bâti = 25.64 %

Taxe foncier non bâti = 33.49 %

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

- **Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de BAVANS (AGASC – MPT)**

Montant = 116 870.00 €

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Madame Nathalie ATAR, Monsieur David GRISEY, Madame Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l'AGASC.

Pierre CLAUDON : « La Maison Pour Tous a inscrit dans son budget prévisionnel une participation communale de 126 170.00 € alors que nous leur versons moins... »

Agnès TRAVERSIER : « On leur avait précisé que la subvention baisserait de 5 %. Il nous a été répondu que leur budget n'était que prévisionnel »

VOTE : 18 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION

- **Liste des emplois communaux : 52 emplois**

Agnès TRAVERSIER : « Notre Brigadier Chef Principal a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01.08.2015 »

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

- **Locations communales, travaux et services**

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

III – Rapports des Commissions

→ COMMISSION « JEUNESSE – VIE SCOLAIRE »

séance du 17 mars 2015

– rapporteur David GRISEY

PEDT (Projet Éducatif Territorial)

Rappel du contenu et des enjeux du PEDT :

- Proposer un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école.
- Formaliser l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser les activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions dans un souci de cohérence, de qualité et de continuités éducatives.
- Le PEDT prend en compte l'offre périscolaire existante.
- Il peut s'élargir aux activités extrascolaires afin d'assurer une complémentarité des activités éducatives.
- La durée maximale du PEDT est de 3 ans.

Action : prochaine réunion avec les différents acteurs (Commune, CAF, AGASC, Éducation Nationale) afin de définir un projet commun.

Fiche inscription Restauration/Périscolaire

Les inscriptions auront lieu du 13/04 au 24/04. Un seul document pour la restauration, l'accueil périscolaire et les TAP.

Modification de la fiche d'inscription (notamment suite au Conseil de restauration avec l'ajout d'une partie concernant le PAI).

→ COMMISSION « ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – COMMUNICATION »

séance du 17 mars 2015

– rapporteur Bernard DURY

ENVIRONNEMENT :

- Suivi énergie bâtiments communaux**: synthèse présentation Monsieur Nicolas ROLIN - PMA

Bâtiments	Gaz naturel							
	KW 2012	KW 2013	KW 2014	écart 2012/13	écart 2012/13	€ 2012	€ 2013	€ 2014
Ateliers municipaux + Serre	174 420	249 937	154 449	43%	-38%	11 216 €	16 188 €	9 429 €
Ecole Champerriet	193 969	196 154	122 705	1%	-37%	12 953 €	13 132 €	8 321 €
Maison Pour Tous	67 222	70 828	51 323	5%	-28%	4 128 €	4 499 €	3 269 €
Boulodrome / Buvette	49 959	54 821	37 986	10%	-31%	3 167 €	3 536 €	2 481 €
Salle polyvalente	166 529	182 737	119 384	10%	-35%	10 555 €	11 788 €	7 796 €
Vestiaires stade	66 611	73 095	21 706	10%	-70%	4 222 €	4 715 €	1 418 €
Salle tennis de table	49 959	54 821	37 986	10%	-31%	3 167 €	3 536 €	2 481 €
Salle omnisports	240 663	252 306	185 965	5%	-26%	15 801 €	16 651 €	11 952 €
La Ferme	45 311	74 651	58 135	65%	-22%	2 847 €	4 731 €	3 674 €
Ecole maternelle Dolto	401 181	461 845	325 223	15%	-30%	25 470 €	29 708 €	19 542 €
Mairie	75 626	79 907	41 041	6%	-49%	4 960 €	5 307 €	2 659 €

Gymnase Bel-Air	60 464	67 710	44 713	12%	-34%	4 460 €	4 392 €	2 881 €
Ecole Claire Radreau	18 322	81 252	53 655	343%	-34%	1 352 €	5 271 €	3 458 €
Maison des associations	104 438	121 879	80 483	17%	-34%	7 704 €	7 906 €	5 187 €
Bibliothèque Bel-Air	103 447	112 872	76 562	9%	-32%	6 818 €	7 443 €	4 880 €
Total	1 818 120	2 134 816	1 411 316	17%	-34%	118 821 €	138 804 €	89 427 €

Bâtiments	Electricité								
	KW 2012	KW 2013	KW 2014	Évolutions 2012/2013	Évolutions 2013/2014	€ 2012	€ 2013	€ 2014	
Ateliers + Serre	32 454	31 270	23 019	-4%	-26%	3 796 €	3 969 €	3 199 €	
Ecole Champerriet	14 553	15 492	15 274	6%	-1%	2 123 €	2 136 €	1 936 €	
Maison Pour Tous	7 373	7 108	6 446	-4%	-9%	1 053 €	1 087 €	1 054 €	
Salle des Sociétés	26 858	15 916	6 877	-41%	-57%	3 684 €	2 231 €	1 008 €	
Boulodrome / Buvette	5 036	5 169	4 053	3%	-22%	691 €	725 €	594 €	
Salle polyvalente	57 420	68 394	63 836	19%	-7%	7 877 €	9 589 €	9 359 €	
Vestiaires stade	3 789	3 000	3 000	-21%	0%	520 €	421 €	440 €	
Salle tennis de table	2 557	2 560	2 656	0%	4%	351 €	359 €	389 €	
Club House football	25 704	27 694	23 215	8%	-16%	3 526 €	3 883 €	3 403 €	
Salle omnisports	44 291	45 929	47 452	4%	3%	6 076 €	6 439 €	6 957 €	
La Ferme	17 081	12 822	13 165	-25%	3%	2 268 €	1 892 €	2 038 €	
Ecole maternelle Dolto	63 216	60 706	56 796	-4%	-6%	8 417 €	8 554 €	8 758 €	
Mairie	16 660	16 147	13 062	-3%	-19%	2 656 €	2 728 €	2 417 €	
Gymnase du Centre / Tir	38 078	30 703	34 231	-19%	11%	5 182 €	4 169 €	4 545 €	
Gymnase Bel-Air	11 226	10 143	8 213	-10%	-19%	1 504 €	1 466 €	1 286 €	
Ecole Claire Radreau	5 233	12 364	11 526	136%	-7%	690 €	1 763 €	1 784 €	
Maison des Associations	5 979	3 687	3 437	-38%	-7%	771 €	559 €	576 €	
Bibliothèque Bel-Air	5 619	6 999	6 323	25%	-10%	792 €	1 020 €	984 €	
Stand de tir 50 m	142	106	208	-25%	96%	222 €	128 €	146 €	
Total	383 269	376 209	342 788	-2%	-9%	52 198 €	53 118 €	50 875 €	

Coût global de l'énergie pour la commune pour 2014

- ⇒ Coût : 140 303 € contre 191 932 € pour 2013 (gain surtout lié à l'hiver 2013 nettement plus froid que 2014).
- ⇒ Perspectives pour 2015 : les gains attendus pour le coût du gaz devraient être supérieurs à 20%, compte tenu de la baisse du coût du gaz de 19% par la mutualisation des achats menée par PMA et des différentes actions engagées pour baisser les consommations.
- ⇒ Perceptives pour 2016 : les négociations du tarif du gaz pour 2016 menées par PMA vont débiter, les gains escomptés sont de l'ordre de 10%.

Analyse du bilan énergétique de la commune – suite à donner

Comparaison des ratios de consommation des bâtiments (en kWhEP/m²/an) sur l'année 2014.
Moyenne : 202 kWhEP/m²/an.

Salle polyvalente	365
Boulodrome / Buvette	336
Gymnase du Centre	301
Pôle éducatif Dolto	266
Ateliers municipaux	265
Salle de tennis de table	240
Bibliothèque Bel-Air	220
Maison des Associations	202
Buvette stade	200
Gymnase Bel-Air	194
Maison Pour Tous	194
Salle omnisports	180
Ecole Claire Radreau	156
Mairie	140
Ecole Champerriet	131
La Ferme	88
Stand de tir 50m	78
Salle des Sociétés	78

☑ **Actions à engager ou à poursuivre pour réduire les consommations des bâtiments les moins performants (surlignés en jaune)**

- ⇒ Salle des fêtes: nouveaux réglages à engager et analyse du système à prévoir, de plus, malgré les consommations élevées, le confort de cette salle reste critiqué pour manque de stabilité de la température avec souvent trop de ventilation.
- ⇒ Gymnase du Centre et stand de tir : deux membres de la Commission se sont engagés pour établir une première analyse de ces locaux.
- ⇒ Ecole Dolto : baisse des consommations de gaz de 15% à rigueur climatique équivalente pour les deux premiers mois de 2015 grâce aux nouveaux réglages - *de plus, pour ce bâtiment, les consommations d'électricité en baisse importante depuis le début de l'hiver grâce à la mise en mode auto de la ventilation permettent de changer d'abonnement : passage en tarif bleu - gain de l'ordre de 800 €/an.*
- ⇒ Ateliers municipaux : réduction considérable du chauffage début 2015 - consommation de gaz 5 fois inférieure à 2014.
- ⇒ Buvette stade : analyse à engager.
- ⇒ Bâtiment des Associations : remplacement de la chaudière (si regroupement des écoles primaires).
- ⇒ Boulodrome : isolation avec faux plafond.
- ⇒ Tennis de table : bâtiment à rénover.
- ⇒ Bibliothèque : isolation à envisager.
- ⇒ Mairie : une baisse de la consommation de gaz de la mairie de 30% sur le début d'année 2015 par rapport au début d'année 2014 à rigueur climatique équivalente grâce à la remise en service de la pompe à chaleur.

Par ailleurs, toutes les actions en cours comme la limitation des températures dans les locaux par modification des systèmes de régulation doivent être accélérées.

☑ **Fleurissement d'été**

- ⇒ Fleurissement choisi en Commission : évolution assez sensible par rapport à 2014 – le principal critère étant la qualité ornementale avec de bonnes amplitudes de développement.
- ⇒ Finalisation avec les agents concernés des ateliers pour écarter les plantes sensibles aux maladies et à la sécheresse.
- ⇒ Surface des massifs mesurée par les agents des ateliers pour affiner au mieux la commande : 200 m² + les suspensions + les jardinières.
- ⇒ Évaluation au juste nécessaire du fleurissement à prévoir : 4 950 fleurs à repiquer contre 6 975 en 2014.
- ⇒ Devis dans les meilleures conditions proposés par les établissements DREZET : 7 225 € TTC contre 9 997 € TTC en 2014.
- ⇒ Commande passée dans ces conditions.

☑ **Nettoyage de printemps**

- ⇒ La date retenue est le 11 avril.
- ⇒ Tous les bénévoles sont les bienvenus – lettre d'invitation faite aux présidents des Associations, aux élus et aux membres des Commissions.
- ⇒ Rendez-vous à 8h30 sur le parking de la salle des fêtes – un casse-croûte est prévu en fin de séance.
- ⇒ Un balayage des rues devra être engagé dans la foulée pour améliorer notre cadre de vie – sur ce point, une demande est faite aux ateliers pour faire un pré nettoyage des zones les plus chargées.

☑ **Zone verte près de la gendarmerie (recherche d'une solution pour éviter le broyage par la commune)**

- ⇒ Difficulté pour trouver un éleveur de moutons.
- ⇒ La seule piste aujourd'hui est une personne possédant des lapins qui propose de prélever l'herbe.
- ⇒ À voir avec Néolia pour accord.

☑ **Illuminations de Noël**

- ⇒ Les motifs loués à la société BAZAUD Illumination seront échangés contre des versions plus attrayantes.
- ⇒ Un membre de la Commission se charge de faire un pré-choix dans le catalogue.

COMMUNICATION :

☑ Réflexions sur une évolution de Bavans Info

- ⇒ Plus d'attrait, d'originalité et de clarté sont souhaitables, sans changer le format ni la périodicité.
- ⇒ L'objectif est de faire apparaître l'ensemble des événements y compris ceux de la MPT pour les deux mois sur la page d'accueil, avec davantage de contraste et de détails si possible.
- ⇒ La première page devra illustrer un événement récent, par une photo par exemple, avec un édito.

→ COMMISSION « URBANISME – TRAVAUX – FORÊT – CIMETIÈRE »

séance du 31 mars 2015

– rapporteur Jean-Pierre LIPSKI ↻

Sécurité routière (circulation-stationnement)

- Rue des Pruniers :

La Commission à l'unanimité propose un sens de circulation comme suit :

- Rue des Vergers, rue des Pruniers, rue des Carrières dans ce sens uniquement. Sortie de la partie sud de la rue des Pruniers par la rue des Carrières (interdiction de remonter la rue des Pruniers et interdiction d'emprunter la rue des Carrières en direction de cette rue). Un courrier précisant ces dispositions sera adressé aux riverains.
- Un riverain de cette rue a sollicité la pose d'un panneau d'interdiction de pénétrer sur la surface jouxtant sa propriété et destinée à la rétention des eaux pluviales tel que prévu au plan d'organisation du lotissement et la plantation d'arbustes. Sa démarche est consécutive aux nuisances occasionnées par les enfants du quartier qui jouent sur cet espace (ballons contre la maison, cris, langage...etc). Les membres de la Commission ne sont pas favorables à ces aménagements, d'autant plus que l'espace vert situé un peu plus loin (face à la propriété de M. BAVEREY) sera aménagé pour les enfants : installation de buts de foot et jeux sur ressorts... ; et par ailleurs lorsque les enfants de ce riverain grandiront..., joueront-ils sur l'aire de jeux aménagée plus loin ou joueront-ils sur l'espace à proximité ?

- Rue des Jardins :

La Commission propose la mise en place d'un miroir sur le poteau EDF en face de l'épaulement de cette rue réalisé pour réduire la vitesse (sécurisation de la sortie du propriétaire riverain).

- Carrefour cimetière côté pharmacie :

La Commission propose : matérialisation d'un trottoir de 1,5m tout le long du mur du cimetière sécurisant le cheminement des piétons – maintien de la protection de la sortie du cimetière par des bacs à fleurs – organisation des places de stationnement – pose d'une bordure de trottoir délimitant la rue des surfaces réservées au trottoir et aux stationnements.

La signalisation adaptée, verticale ou horizontale, sera mise en place pour une période d'essai d'une durée permettant d'apprécier le résultat avant mise en place définitive.

- Carrefour des Egreyottes :

- Ce carrefour, tel qu'il est aujourd'hui, perturbe les automobilistes, ne sachant pas qui est prioritaire et où se diriger. Ce principe d'aménagement a effectivement pour but d'interroger l'usager : « ...je passe...tu passes...qui a la priorité?...etc ». De ce fait, la circulation se fait au ralenti.
- Nombreux sont les usagers qui pensent que cette conception ne convient pas, qu'il est préférable de mettre en place, comme c'est aujourd'hui le principe quasiment généralisé : rond-point avec priorité à gauche.
- Après explications du Président et du Directeur, la Commission propose cette transformation de carrefour ; un plan sera établi par le DGS avant la mise en place par nos services techniques de la signalisation adaptée.

- Circulation et stationnement aux abords des écoles Bel-Air :

La Commission propose de maintenir le plan de circulation actuel aux heures de rentrées et sorties des élèves.

Concernant le stationnement, l'aménagement de l'entrée du parking du gymnase sera étudié sur l'impasse des Bleuets en bout de l'appentis attendant au gymnase, il existe déjà un passage et un portail qu'il sera nécessaire d'élargir. Les enseignants stationneront leurs véhicules sur ce parking.

Un parking supplémentaire est à envisager sur l'espace vert devant la bibliothèque.

Mobilier – espaces verts

L'espace vert à proximité de la propriété BAVEREY sera aménagé : pose de 2 buts, de jeux à ressorts et d'un ensemble table/bancs.

La tyrolienne sur l'espace jeux rue du Corps Franc sera réparée.

Divers

▪ Travaux forestiers : pour cette année 2015, un programme de travaux d'entretien de notre forêt, cloisonnement, dégagement de plantation préconisé par ONF, s'élève à 8 630 €. Considérant l'intérêt de réaliser ces travaux qui permettent une croissance plus rapide de notre forêt du fait de son éclaircissement, la Commission approuve ce programme.

La prévision du produit de la vente des bois cette année est estimée à 30 000 € (base minimale).

▪ Nettoyage de printemps : il aura lieu le samedi 11 avril. La semaine qui suivra, un premier balayage des rues sera réalisé. Les travaux de désherbage préventif seront également entrepris par nos services techniques fin du mois d'avril.

Agnès TRAVERSIER : « Les enfants de l'USB ont déjà procédé au nettoyage de printemps aux alentours du stade. Ils ont rempli quatre sacs poubelle »

Mourad MAKSOUD : « Vous prévoyez combien de sessions de balayage dans l'année ? »

Jean-Pierre LIPSKI : « 2 passages... »

Mourad MAKSOUD : « L'inscription de 2 500.00 € au budget correspond à un seul passage qui dure 3 jours et non pas deux passages ! »

Jean-Pierre LIPSKI : « Ce sont les informations données par les ateliers municipaux »

▪ Demande d'achat de terrain :

M. WETZEL Denis sollicite l'acquisition d'une parcelle de terrain communal cadastrée section B 213 de 19 ares. Les services compétents ont établi une estimation à 670.00 €. Les frais restent à la charge de l'acquéreur. La Commission émet un avis favorable pour cette cession.

L'avis du Conseil Municipal est demandé :

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

▪ Contrat d'entretien de la signalisation horizontale : la Commission est favorable à la signature d'un contrat d'une durée de 4 ans par la Société T1 (Groupe Hélios) pour un montant annuel de 8 495 € HT par an. Ce contrat comprend la totalité des marquages au sol, tel qu'établi par le Service Technique de la ville (passages cloutés, stop, balises, lignes blanches, ronds-points, etc...) Un état des travaux réalisés devra être présenté lors de chaque intervention par l'entreprise.

▪ Achat de sèche-mains : la Commission émet un avis favorable pour l'achat de 2 appareils qui seront installés dans les toilettes hommes et femmes de la salle polyvalente.

IV – Décisions

■ **Décision 06/2015** : Signature du Bail de location du logement communal conventionné situé 06 rue des Écoles – Bavans, avec Madame PHILIPPE Séverine

■ **Décision 07/2015** : Signature du bail de location du logement communal conventionné situé 06 rue des Écoles – Bavans, avec Monsieur TARBY Serge

■ **Décision 08/2015** : Signature du Bail de location du logement communal conventionné situé 06 rue des Écoles – Bavans, avec Madame HERZIG Angélique

■ **Décision 09/2015** : Signature du Bail de location du logement communal conventionné situé 06 rue des Écoles – Bavans, avec Monsieur LAIDI Abbes

Pierre CLAUDON : « Les garages sont loués aussi ? »

Agnès TRAVERSIER : « Oui »

V – Divers

Sans objet.

Séance levée à 21 h 15